

LA CONSIGNE

Nous vous conseillons de mettre en place une consigne d'1€ pour chaque gobelet lors de votre événement. Ainsi en cas de perte, c'est une opération blanche pour vous. Toutefois, vous pouvez choisir de ne pas demander de consigne mais les frais engendrés par les gobelets manquants ou abîmés restent à votre charge.

JE DONNE 1 €
CONTRE UN GOBELET

JE BOIS
MA CONSO

1€ = 



J'AI ENCORE SOIF ?!
JE FAIS REMPLIR
MON GOBELET

JE N'AI PLUS SOIF ?!
JE RENDS
MON GOBELET



 = 1€

*gobelet abîmé non repris

ORGANISATION DE LA BUVETTE

STAND COMMUN

Si un client se présente sans gobelet, sa première consommation lui coûte 1€ de plus. Lorsqu'un client rapporte un gobelet, on lui rend 1€.



STAND ANNEXE

La partie «caution» est installée à part de la buvette.



STANDS INDÉPENDANTS

1 stand buvette + 1 stand caution



STAND TICKETS

L'événement fonctionne avec des tickets. Le stand tickets gère les cautions des gobelets et leur retour. Aucune transaction d'argent n'est faite sur le stand buvette.



UN ÉVÉNEMENT À ORGANISER ?

Empruntez ces gobelets pour une consommation durable !

➤ Réservez nos gobelets directement en ligne sur www.maconsodurable.com

➤ Pour plus de renseignements, contactez l'un des sites de l'AAPH le plus proche de votre événement ou envoyer un mail à contact@maconsodurable.com

Le retrait et le retour du matériel se font sur le même site, du lundi au jeudi de 9H à 11H30 et de 13H30 à 16H.



CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

3, rue Jean Moulin
Tél. : 06 67 42 86 55 / 06 67 15 14 18

VOUZIERES

4, rue Albert Caquot - Zone Argonne
Tél. : 07 61 67 32 23

BOGNY-SUR-MEUSE

84, rue Maurice Louis
Tél. : 07 61 68 29 18

RETHEL

Rue Henri Bauchet - Zone de l'Étoile
Tél. : 07 61 66 05 13

DONCHERY

10, chemin du Loup
Tél. : 07 61 68 17 32 / 06 45 12 00 67

Fermeture des sites 4 semaines en août et 2 semaines en décembre. Détails des dates sur www.maconsodurable.com



➤ Plus d'infos sur maconsodurable.com

MODE D'EMPLOI

Empruntez des
GOBELETS
RÉUTILISABLES
pour une conso durable !

FUN
PRATIQUE
REUTILISABLE
CHIC

MA CONSO
DURABLE

Remplir ou rendre ce gobelet ?!

© Valodea - Imprimé sur du papier recyclé - Ce document n'est pas à jeter sur la voie publique

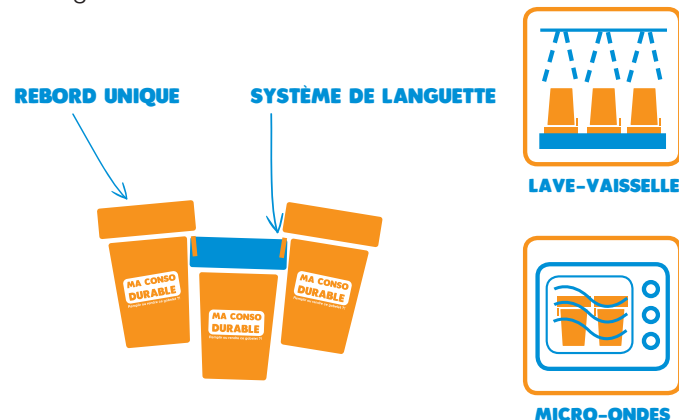


HISTORIQUE

Dans le cadre de son programme d'économie circulaire, VALODEA (syndicat mixte de traitement des déchets ardennais) en partenariat avec l'AAPH (Association Ardennaise pour la Promotion des Handicapés), souhaite **faciliter l'organisation de manifestations éco-responsables sur le département des Ardennes. Pour cela, VALODEA met à disposition des gobelets réutilisables consignés auprès des organisateurs de manifestations, fêtes et événements.** Afin de garantir le respect des règles d'hygiène, les gobelets sont lavés par l'AAPH. **Lors d'événements ou de manifestations ardennaises, adoptez une conso durable en utilisant nos gobelets réutilisables !**

LES AVANTAGES

- Réutilisable jusqu'à 150 fois.
- Associé au système de consigne, garantit un site propre et encourage à ne pas jeter d'autres types de déchets (paquets de cigarettes, sachets et emballages...).
- Moins de déchets, moins de nettoyage.
- Implication visible en faveur de la protection de l'environnement.
- Résistant aux boissons froides et chaudes.
- Micro-ondable et nettoyable au lave-vaisselle.
- S'accroche, se transporte facilement, permet de fixer plusieurs gobelets ensemble grâce à sa languette.
- Rebord unique améliorant le remplissage et le confort des usagers.



UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable repose sur 3 piliers :

SOCIAL : Le service réalisé par l'AAPH permet l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans la réinsertion professionnelle.

ECONOMIQUE : Ce service permet de créer une activité économique locale et non-délocalisable de par sa logique de proximité.

ENVIRONNEMENTAL : Ce service vise à réduire la production de déchets. De plus, l'AAPH utilise des produits éco-responsables pour le lavage et développe une logique de proximité (diminution de l'impact carbone).

LE FONCTIONNEMENT

CONDITIONS

- Organiser un événement sur le département des Ardennes.
- Emprunter au minimum 250 gobelets.

ÉTAPES

- 1 Réservation des gobelets au minimum 1 mois avant l'événement. La réservation s'effectue par téléphone (voir au dos) ou en ligne sur maconsodurable.com.
- 2 Pour les demandes en ligne, confirmation de la réservation par mail sous 1 semaine.
- 3 Retrait des éléments sur le site choisi (voir au dos) et signature d'une convention de prêt avec l'AAPH.
- 4 Dépôt d'un chèque de caution lors du retrait du matériel. Il ne sera pas débité, mais servira de garantie en cas de perte ou casse du matériel. Pour les collectivités, aucun chèque de caution ne sera demandé.
- 5 Retour des éléments empruntés sur le site de retrait.
- 6 Dans un délai d'une semaine, l'AAPH vérifie l'état des éléments remis, facture le lavage des gobelets et le cas échéant, le matériel non remis ou rendu cassé (détails des cautions sur maconsodurable.com). Le lavage des gobelets rendus est facturé 0,08€/gobelet.
- 7 Une fois la facture acquittée, l'AAPH rend à la structure organisatrice le chèque de caution.

LES GOBELETS



- > **MESSAGE ÉCO-RESPONSABLE**
- > **FABRICATION FRANÇAISE**
- > **SANS BISPHÉNOL A, NI PHTALATES**
- > **REBORD CONFORTABLE**
- > **30% DE PLASTIQUE RECYCLÉ**
- > **LANGUETTE PRATIQUE**
- > **25 CL / 50 CL**

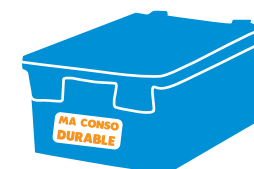
LE KIT COM

AFFICHAGE POUR L'ESPACE BUVETTE

Bâche 60cmx80cm et banderole 120cmx60cm



CAISSES DE STOCKAGE



SACS DE RANGEMENT



GILETS



BRASSARDS

